



Contact et horaires d'ouverture

1 place de la mairie
56910 St Nicolas du Tertre
Tél : 02.97.93.71.57

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Ouverture au public :
mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h30,
samedi 9h à 12h
Fermé le lundi et mercredi

**Permanences du Maire
et des Adjointes**
Sur rendez-vous

**Plus d'informations sur le nouveau
site internet communal**
<https://saint-nicolas-du-tertre.fr/>

À la séance du Conseil Municipal du 25 février, le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2024 ont été présentés et approuvés par la municipalité. La situation financière de la commune affiche un résultat positif pour cet exercice.

Le Budget Primitif du budget communal a été adapté à nos moyens financiers, à notre capacité d'investissement limitée cette année à 95 000 €uros. Nous prévoyons de rembourser le déficit du budget lotissement, un bilan sera établi avec le trésorier en fin d'automne afin de réaliser les opérations, une somme de 13 284,88 € a été allouée au budget fonctionnement.

Pour la section Investissement du budget communal, nous avons programmé de mettre en place une nouvelle aire de jeux pour enfants près de l'étang, de faire des travaux de rénovation sur les menuiseries, les portes et les fenêtres de l'église, de réaliser des travaux d'aménagement du terrain autour des halles, avec un élagage qui sera effectué au fil des ans. Au cours du deuxième semestre, nous prévoyons de viabiliser quatre lots près de l'église et de consulter un cabinet d'études pour l'aménagement du cimetière. Avant de débiter les travaux d'aire de jeux et de menuiseries de l'église, nous sommes en attente des réponses aux demandes de subventions.

MLG

[Retrouvez plus d'informations en page centrale](#)



LE MOT DU MAIRE

“ Le mois d'avril marque l'arrivée des beaux jours. Pour notre commune, le printemps sera le moment propice à la mise en place des projets structurants, en tenant compte de nos priorités, de notre capacité d'auto-financement et en nous ajustant à l'économie publique, à la préservation de l'énergie et des dotations de l'État.

L'aménagement de l'entrée du carrefour et de l'abribus de l'entrée de Bourg-Ouest est effectif depuis quelques semaines. Le four à pain près de l'église est prêt à fonctionner grâce à la mobilisation des bénévoles.

Nous félicitons et remercions pour leur engagement collectif les associations locales, les bénévoles et l'ensemble des partenaires locaux. Nous adressons également nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé aux cérémonies d'inaugurations.

Pour les prochains mois, le conseil municipal va poursuivre son travail pour améliorer notre commune de manière responsable, tout en vous offrant une meilleure qualité de vie.

Je vous propose de découvrir cette nouvelle publication des "Infos de St Nicolas", qui présente les informations de notre commune à partir de sujets sur lesquels nous nous engageons (liens associatifs, actions en lien avec la jeunesse, culture et loisir, communication, cadre de vie...) et comme chaque printemps la présentation des finances de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable saison printanière et une belle lecture.

Bien à vous...”

Le Maire, Mickaël LE GOUÉ

7 mars : Déambulation Inaugurale du carrefour et du four

Deux ans et demi d'étude et de réalisation pour l'un, 400 heures de travail pour l'autre, voilà deux projets diamétralement opposés dans le financement et dans la conception mais qui sont complémentaires pour l'amélioration du cadre de vie de notre commune. Quoi de mieux pour les réunir qu'une petite déambulation inaugurale.

Ce fut chose faite le 7 mars 2025.

Inauguration du Carrefour et de l'abribus.

La première étape de cette balade a mené une quarantaine de participants à l'entrée ouest du bourg pour l'inauguration du carrefour et de l'abribus. En présence de nombreux élus, le Maire Mickaël Le Goué a coupé le ruban actant la mise en service de l'arrêt de bus scolaire pour nos collégiens. Ce projet mené en concertation avec la Région, le Département et surtout avec la population (réunion publique, porte-à-porte...) a été subventionné à hauteur de 80% du coût global. Cette réalisation a permis une amélioration de la circulation et surtout de la sécurité des usagers grâce aux différents aménagements en adéquation avec notre époque (voies douces, chicanes...). Elle a aussi incité la municipalité à passer l'ensemble du bourg en zone 30 km/h pour un meilleur partage de la route et une diminution des risques liés à la vitesse.



Inauguration de four Denoual

La deuxième étape a emporté les participants dans le passé avec la rénovation d'un vieux four à pain se trouvant derrière l'église. Cette renaissance, orchestrée par l'association "Donature et Patrimoine" avec l'aide d'une douzaine de bénévoles, a permis de sauver de l'oubli ce petit patrimoine qui fait partie de notre passé et de la vie quotidienne de nos aïeux. Le travail et le savoir-faire des bénévoles ont remis en état de fonctionnement, pour un coût modique (2 165€) ce four : le "four Denoual", ainsi appelé en mémoire des anciens propriétaires. Et c'est en présence de leurs petits-enfants que la plaque informative a été dévoilée, elle sera installée prochainement sur le site.

Cette déambulation a permis de montrer qu'il faut moderniser notre commune avec le soutien des collectivités sans oublier d'où nous venons, en continuant de sauvegarder ensemble notre patrimoine qui est la mémoire de notre passé. YC/AH

Agenda

- Samedi 26 avril : Théâtre d'impro avec A l'Assaut du Tertre, salle communale
- Lundi 8 mai à 11 h : Commémoration du 8 mai 1945, en présence d'une délégation de St Cyr-Coëtquidan
- Samedi 10 et dimanche 11 mai : Neurodon – Jardin ouvert à la Bridelaie
- Samedi 17 mai : Bar du Bas ouverture à la journée, Belote et jeux l'après-midi
- Vendredi 23 mai : Fête des Voisins
- Samedi 24 mai : Visite Guidée au Musée de la Résistance avec l'UNC
- Samedi 7 juin : Soirée Concert au Bar du Bas
- Samedi 14 et dimanche 15 juin : Exposition sur les céréales



• Exposition sur les céréales

Samedi 14 et dimanche 15 juin, venez à la découverte des céréales au local rue du Tertre de 10h à 16h. L'exposition présentera les différentes variétés de céréales, leur utilisation, du matériel, des dégustations...

Le lundi 16 juin, les élèves de l'école maternelle viendront découvrir l'exposition avec leur enseignante. CB

• Fête des Voisins

La 25e fête des Voisins aura lieu vendredi 23 mai 2025. L'occasion de partager un moment de convivialité. Le principe est simple : chacune et chacun apporte quelque chose à boire ou à manger pour le partager avec les habitantes et habitants de sa rue ou de son quartier. CB

CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2025

• **Droits à la formation des élus 2025**

Le Conseil Municipal décide que les dépenses de formation des élus seront plafonnées à 545 € (2% des indemnités de fonction) pour 2025. Les crédits reportés de 2024 s'élèvent à 1.998€. Au total la somme de 2.543 € sera inscrite au budget 2025.

• **OGEC RPI Saint-Nicolas/Tréal, demande de subvention**

M. le Maire présente la demande de subvention reçue de l'OGEC au titre de la cantine scolaire du site de Saint-Nicolas pour l'année scolaire 2022/2023. La Commission Finances a analysé le dossier et rencontré les représentants de l'OGEC. Sur proposition de la Commission, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention d'un montant de 5.568,45 € (soit 80% des coûts de personnel).

• **OGEC RPI Saint-Nicolas/Tréal, convention de subventionnement**

M. le Maire présente le projet de convention portant sur le financement du service restauration scolaire à Saint Nicolas (objet, durée de la convention, montant et modalités de versement de la subvention, justificatif et autres engagements). Le Conseil Municipal à la majorité donne un avis favorable à la signature de la convention au titre de la cantine 2025-2027.

• **Morbihan Énergies, convention éclairage public**

Le Conseil Municipal décide d'accepter la convention avec Morbihan Énergies concernant le mât autonome solaire d'éclairage (carrefour D8A-route de Ruffiac) avec contribution prévisionnelle à charge de la Commune pour 2.695 €.

• **Forêt de Grisan, coupes 2025**

M. le Maire donne lecture des propositions de l'ONF pour les coupes à asseoir pour 2025. Le Conseil Municipal à la majorité approuve l'état d'assiette des coupes 2025 présenté et précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées.

• **Construction d'ouvrages gaz sur le territoire de la commune de St Nicolas-du-Tertre**

Après rappel du projet de la SAS Dubois Environnement de production de biométhane à injecter dans le réseau de gaz, le Conseil Municipal à la majorité approuve la signature d'une convention avec GRDF relative au rattachement d'ouvrages de raccordement d'une unité de production favorisant l'injection de gaz renouvelable dans le réseau de distribution.

• **Rénovation des ouvertures de l'église, demande de subvention DETR/DSIL**

M. le Maire présente des devis de remplacement des portes et fenêtres de l'église, chiffré à un total de 32.395,23 €, financé par 9.718 € de la subvention du Département, une subvention de l'État (DETR/DSIL) pour 11.338 € et un autofinancement de 11.339,223 €. Le Conseil Municipal décide d'engager l'opération, valide le plan de financement et sollicite la subvention DETR/DSIL.

• **Aménagement d'une aire de jeux pour enfants, demande de subvention DETR/DSIL**

M. le Maire présente des devis d'aménagement de l'aire de jeux près de l'étang de la Guette, total estimé à 50.000 €, financé par une subvention de l'État (DETR/DSIL) pour 17.500 € et un autofinancement de 32.500 €. Le Conseil Municipal décide d'engager l'opération, valide le plan de financement et sollicite la subvention DETR/DSIL.

• **Présentation des décisions du Maire et information sur les dossiers suivis par les adjoints.**

CONSEIL MUNICIPAL du 25 février 2024

• **Approbation Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2024 : commune / assainissement / lotissement du stade**

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de M. DUBOIS, approuve à l'unanimité (le Maire n'ayant pas pris part au vote) les Comptes Administratifs 2024 dressés par M. Mickaël LE GOUÉ, déclare closes toutes les opérations de l'exercice 2024 et reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2024 par le Receveur et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

M. BIORET, Trésorier, dresse une présentation des finances de la commune (encours dette, CAF, fonds roulement). Les finances communales sont saines. La commune dispose de marges pour emprunter et investir.

Voir l'encart central de présentation résumée des comptes

• **Subventions aux Associations**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes aux Associations :

Eternel printemps 150 € / Arts et loisirs 350 € / USSNAT 500 € / Société de chasse 150 € / Piégeurs 300 € / Anciens combattants 150 € / Société de pêche 150 € / Donature Patrimoine 150 € / À l'Assaut du Tertre 150 €, ainsi que 696 € à l'ADMR (1,50€/habt), et 185 € à différentes Associations caritatives locales, soit au total 2.931 €.

• **Délibération arrêtant les études de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales présentées dans un document unique d'évaluation environnementale.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité : arrête les zonages.

• **Présentation des décisions du Maire, information sur les dossiers suivis par les adjoints et informations diverses.**

Recensement

Le recensement de la population 2025 s'est déroulé sur les mois de janvier et février, grâce à la mobilisation de tous, cette collecte a été une véritable réussite. L'implication sans faille et rigoureuse des agents municipaux (Marie-Pierre, agent recenseur et Pascale, secrétaire générale) a permis d'atteindre un taux de réponse de 100 %.

Ces excellents résultats témoignent de l'engagement des habitants. La municipalité remercie la population pour sa participation active à cette démarche essentielle. Pour rappel, le recensement permet de connaître la population officielle de la commune et joue un rôle essentiel dans son développement. Il conditionne les dotations financières versées par l'État. Participer au recensement, c'est donc contribuer directement à l'avenir de sa commune.



AH

• Visite du Sous-préfet : Mr Jarlégand

Le vendredi 24 janvier, Stéphane Jarlégand, sous-préfet du Morbihan, a été reçu à la mairie.

Mickaël Le Goué, le Maire, le Premier Adjoint Jean-Paul Dubois, et la deuxième adjointe Anita HEMERY ont présenté les réalisations de la municipalité, celles en cours ou récemment achevées et surtout les projets à venir. Mr Jarlégand a ensuite présenté les possibles subventions de l'état. Les élus ont évoqué les difficultés rencontrées notamment en lien avec la gestion forestière et les nuisances olfactives. Une rencontre très riche en échanges et en conseils, seul regret, le mauvais temps, qui a empêché la visite du bourg.

AH



• Travaux rue de l'école

Cette route, d'une longueur de 180 m, fait partie d'un programme d'entretien de voirie depuis plusieurs années. En effet, « Eau du Morbihan » devait remplacer les canalisations devenues défectueuses, et pour des raisons d'efficacités la municipalité attendait la réalisation de ces travaux. Ceux-ci viennent d'être effectués, mais sur les conseils du technicien de voirie de l'OBC, il est préférable d'attendre que le terrain soit stabilisé avant d'effectuer les finitions bitumées. La municipalité reporte donc ces travaux sur le programme de voirie 2026. Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions.

JPD

• Subvention visite musée UNC

L'association UNC de Saint-Nicolas-du-Tertre organise une visite guidée au Musée de la résistance en Bretagne à Saint-Marcel, le samedi 24 mai. Le conseil municipal a validé une participation financière afin d'assurer la gratuité pour les enfants et une réduction de 2 € pour les adultes accompagnants.

Cette visite participe au devoir de mémoire.

Information et inscription prochainement.

MLG

• Gazoduc : Construction d'ouvrages gaz

Une réunion a eu lieu le 3 mars à la salle polyvalente en présence de Bruno Guégan, représentant la société GRDF, Yohann Dréan responsable du suivi des travaux et le porteur de projet Florent Dubois pour présenter le projet de raccordement d'une méthanisation de Saint-Nicolas-du-Tertre et la construction prévue d'ouvrages gaz reliant notre commune et Malestroit.

La conduite de gaz devra également passer par les communes de Tréal, Ruffiac et Missiriac, soit environ 15 kilomètres de réseau.

Les villages concernés par cette installation sur la commune sont La Ruadaie, La Maison Neuve, Quilvin, et La Ville Daniel.

L'objectif est d'adapter le réseau de distribution pour accompagner l'augmentation de la production locale de gaz renouvelable sur le territoire. Le démarrage des travaux est prévu pour le 2^{ème} semestre 2025. Afin de limiter les désagréments, la municipalité a demandé aux entreprises d'être tenue informée de l'évolution des travaux.

MLG

• Lâcher de poissons

En concertation avec l'association de pêche et afin de lutter contre une plante invasive (Myriophylle du Brésil) qui pollue l'étang de la Guette depuis un peu plus d'un an, la municipalité a fait procéder le 19 février à une mise à l'eau de 1500 kg de carpes communes et miroir. Ces poissons doivent venir endiguer puis faire disparaître cette pollution. Le coût de cette opération, 5 918 euros, est assez élevé mais reste largement inférieure à une opération d'arrachage effectuée par un professionnel, cette dernière devant être reconduite sur 2 ou 3 années pour être efficace.



Pour rappel : ne jamais vider l'eau de votre aquarium dans la nature (mare, rivière, fossé...) afin d'éviter ce genre de problématique. YC